



COMITE DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE SPORT BOULES LYONNAISES

COMPTE-RENDU DU CONGRES DEPARTEMENTAL

ESPACE PLISANCE DE BARBEZIEUX

LE SAMEDI 06 NOVEMBRE 2010



Convocation par la Présidente Départementale du Sport Boules Lyonnaise, de l'ensemble des Présidents de d'Association Sportives Bouliste de la Charente, au Congrès Départemental 2010.

Ordre du jour :

- Appel des Associations Sportives
- Ouverture du Congrès 2010 :
 - Compte-rendu moral
 - Compte rendu financier
 - Vérificateur aux comptes
- Rapport des Commissions, Sportives, Jeunes, Féminines, Arbitrage, Vétérans.
- Vœux des Associations Sportives
- Assemblée Générale Extraordinaire, pour vote :
 - d'un aménagement du Règlement Intérieur du CBD,
 - d'un aménagement financier envers la politique « Jeunes ».
- Accueil des Invités
- Allocution de la Présidente Départementale
- Intervention des Officiels
- Remise des récompenses
- Apéritif d'Honneur

La Présidente

Madame PLINET Josette
45, rue de Vorpsal
16100 COGNAC
☎ : 05 45 32 59 05
📞 : 06 78 36 69 26
✉ : josette.plinet@neuf.fr

Le Secrétaire Général

Monsieur MONTICO Alain
10B impasse Paul BERT
16160 GOND PONTouvre
☎ : 05 45 68 49 54
✉ : alain.montico@free.fr

Membres présents :

- Nombre d'Associations Sportives : 10 Associations, 3 Ententes Sportives et 1 Centre de Formation Bouliste.
 - Président de l'A.S. : A.B. ANGOUMOISINE **Présent**
 - Président de l'A.S. : VERRIERS CHATEAUBERNARD **Présent**
 - Président de l'A.S. : C.B. COGNAC **Présent**
 - Président de l'A.S. : A.B. SOYAUX **Présent**
 - Président de l'A.S. : B. GONDEVILLE **Présent**
 - Président de l'A.S. : B. CASTELNOVIENNE **Représenté**
 - Président de l'A.S. : B. BARBEZILIENNE **Présent**
 - Président de l'A.S. : A.B. ISLE D'ESPAGNAC **Présent**
 - Président de l'A.S. : C.B. MANSLE **Présent**
 - Président de l'A.S. : S.B. CHASSENEUIL/BONNIEURE **Absent**
 - Président de l'E.S.B. : V.C.B.B. **Représenté**
 - Présidente de l'E.S.B. : Chasseneuil/Mansle **Présente**
 - Présidente de l'E.S.B. : de l'ANGOUMOIS **Présent**
 - Président du Centre de Formation Boulistes : **Excusé**
- Membres du Comité Départemental :

Me PLINET Josette	Mr FLEURANCEAU Francis	Mr MONTICO Alain
Me LICHTLIN Joëlle	Mr LICHTLIN J-Pierre	Mr LICHTLIN Frantz
Mr DOUSSINET Laurent	Mr LACROIX Sébastien	Me JOHNSON Martine
Mr PAMPIGLIONE Paul	Mr BROUILLET Didier	Mr GARREAU Thierry



1. Appel des sociétés :

Le secrétaire procède à l'appel des sociétés. Seule manque à l'appel l'instance de Chasseneuil sur Bonnieure qui n'est pas excusée.

Les autres sont présentes ou moins représentées.

2. Ouverture du Congrès par la Présidente Départementale :

La Présidente remercie le Président et le Président délégué de la Boule Barbezilienne ainsi que la Municipalité pour l'organisation du Congrès Départemental 2010. En la mémoire de Messieurs FLEURANCEAU Michel et CHERBONNIER Michel, ainsi que tous nos boulistes disparus dans l'année Madame la Président demande à l'assemblée d'observer une minute de silence.

3. Compte-rendu moral de la saison 2009/2010 :

Lecture par le secrétaire du compte-rendu moral de la saison passée.

Aujourd'hui, il y a moins de propos diffamatoires qui circulent sur les terrains. La communication entre les dirigeants et les licenciés semble s'améliorer.

Néanmoins, il reste un domaine où il faudra s'employer à un peu plus de rigueur c'est la partie administrative. Le laxisme observé, certes par une minorité, nous oblige à déployer beaucoup plus de temps, d'énergie et d'effort pour finaliser les dossiers.

Points abordés dans ce compte rendu :

⇒ **La catégorisation :**

Depuis maintenant deux ans, la catégorisation des licenciés est réalisée à partir de l'application informatique BOULY.

Si ce produit reste performant, il n'en demeure pas moins que le projet de catégorisation 2ème division, validé par le Comité Régional, arrive toujours aussi tardivement et impacte fortement la catégorisation Départementale en 3ème division.

Le CBD n'ayant pas le pouvoir sur ce dossier, demandera au CBR de bien vouloir essayer de lui fournir la catégorisation définitive dans la première semaine de juillet.

Pour la saison 2010 à 2011 :

- Le 21 juillet 2010, le comité Régional a validé 33 joueurs en 2ème division dont 10 en Charente. Cette année deux équipes Charentaises évolueront en seconde division.
- Le 25 juillet 2010, le Comité Départemental a maintenu son effectif de troisième division à 22%, soit 42 joueurs. Comme par le passé, L'objectif recherché est d'assurer un Championnat Départemental de qualité et représentatif.

Concernant les mutations, nous enregistrons un seul départ vers l'extérieur et 4 mutations internes.

Cette année deux équipes de la Charente se sont lancées dans la Championnat des Clubs en National 4, il s'agit du CB COGNAC et de l'ESB de L'ANGOUMOIS.

⇒ **Le bilan des effectifs :**

Avec un effectif de 260 licences, dont 22 licences « LOISIR » et 9 licences « JEUNE », nous clôturons la saison 2009/2010 sur un bilan globalement positif.

Néanmoins notre moyenne d'âge demeure toujours aussi élevée.

Vous trouverez sur le tableau ci-dessous l'évolution du nombre de licenciés en Charente depuis 2005.

A.S.	EVOLUTION DU NOMBRE DES LICENCES SUR LA CHARENTE						
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
A.B. ANGOUMOISINE	34	39	38	35	30	32	32
A.S. VERRIERS	31	34	40	36	40	40	39
C.B. COGNAC	49	52	51	49	60	64	53
B. BARBEZILIENNE	9	9	7	10	11	12	10
A.B. CASTELNOVIENNE	11	10	22	24	25	26	27
A.S. SOYAUX	10	11	10	9	10	12	11
A.B. GONDEVILLE	25	22	26	25	28	33	29
A.B. ISLE ESPAGNAC	33	25	12	14	16	19	18
C.B. MANSLOIS	8	8	9	9	8	8	8
S.B. CHASSENEUIL	11	8	11	12	14	14	0
TOTAUX	221	218	226	223	242	260	227
dont en nombre de jeunes	10	7	2	4	6	9	5
dont en nombre licences Loisir			4	10	23	22	20
Moyenne d'âge	51,36	50,85	53,48	53,69	54,51	54,77	55,80

Au travers ce tableau nous constatons une augmentation significative de notre nombre d'adhérents avec, corrélativement, une moyenne d'âge élevée. Concrètement, cela signifie que nous ne recrutons pas assez dans la population « Jeune ».

⇒ **Les instances Sportives Bouliste du CBD :**

Cette année nous n'avons pas enregistré de modification concernant les instances. A ce jour, le Comité Départemental est composé de :

- 10 A.S.
- 3 E.S.B.
- 1 C.F.B.

En ce début de saison 2010/2011, l'association sportive bouliste de Chasseneuil sur Bonnieure semble rencontrer des difficultés structurelles. Le Comité Départemental mettra tout en œuvre afin de lui apporter son soutien.

Globalement, les Associations Sportives Boulistes de la Charente sont correctement gérées.

⇒ **Le Plan Actions Jeunes :**

Cette année encore, avec un effectif de 9 jeunes, dont certains n'ont pas souhaités participer, nous ne pouvons pas organiser des rencontres PAJ telles qu'elles étaient prévues par la Fédération Française Sport Boules.

Aussi pour que nos jeunes ne soient pas pénalisés, nous avons demandé à la Charente Maritime, de bien vouloir les accueillir à l'occasion de leurs rencontres.

Pour la saison à venir, je réitère ma demande précédemment exprimée les années précédentes, mais certainement pas comprise, afin que toutes les A.S. réservent au moins une journée ou ½ journée pour nos jeunes boulistes.

⇒ **La communication :**

Aujourd'hui le Sport Boules en Charente est très largement présent sur la toile d'INTERNET. Dernièrement, avec la mise en ligne du site du CB COGNAC, nous avons à notre disposition quatre sites, dont vous trouverez les adresses ci-dessous, que je vous engage à consulter régulièrement.

<http://boulelyonnaise.abie.free.fr>

<http://abangoumoisine.pagesperso-orange.fr>

<http://www.cb-cognac.com>

<http://cbd.16.free.fr>

Beaucoup d'informations, de photos d'articles circulent et sont échangées par ce mode de communication.

Avec ses 3600 connexions depuis sa mise en ligne de janvier 2008, le site du CBD16 vous informe en permanence sur la vie et les événements de notre Comité Départemental et met à votre disposition les documents que vous pouvez télécharger.

Le CBD tient à féliciter l'initiative de ces clubs qui se mobilisent pour vous tenir informé de la vie bouliste Charentaise.

⇒ **Les orientations du CBD pour l'année à venir :**

1. **Le recrutement « jeunes » :**

Cette année encore, le recrutement restera une des priorités de notre Comité Départemental.

Je constate avec regrets, qu'après beaucoup d'énergie dépensée pour accueillir de jeunes boulistes nous ne parvenons pas à les fidéliser. En effet, les quelques rares rencontres proposées par les clubs, associées à faible effectif, n'incitent pas cette Jeunesse à pratiquer et se maintenir dans le Sport Boules.

Aussi, il est indispensable que toutes Association Sportive Bouliste fassent la promotion de notre activité, assurent un accueil hebdomadaire des jeunes au niveau des boulodromes et proposent des rencontres dédiées aux Jeunes.

2. **L'arbitrage :**

Pour que le Sport Boules existe, il faut certes des joueurs, mais aussi des arbitres, et en nombre suffisant, pour que nos compétitions soient correctement encadrées et la réglementation respectée.

Aujourd'hui, en Charente, notre corps arbitral a du mal à se renouveler.

Nous constatons que la moitié de nos clubs n'ont pas d'arbitre, ce qui représente en moyenne moins d'un par club. Cette situation n'est plus tenable, et nous atteignons un seuil critique par partir duquel nous nous devons de réagir !

A partir de ce constat, le Comité Départemental devra engager, très rapidement, une réflexion pour inciter les clubs, qui n'ont pas d'arbitre, à rechercher des volontaires afin qu'ils soient formés.

L'objectif à atteindre, serait, à minima, d'un arbitre par Association Sportive.

N'oublions pas, sans arbitres il n'y aura plus de concours...!

3. **La communication :**

Si nous sommes très largement présents sur l'Internet Charentais, il ne nous faut pas pour ôtant oublier la presse écrite.

Un effort important doit être engagé par les Association Boulistes.

En effet beaucoup trop de nos concours ne sont pas annoncés par la presse. N'oublions pas, qu'une communication pertinente, de qualité pourra inciter les jeunes et moins jeunes, à venir découvrir le Sport Boules.

Ne négligeons pas ce moyen, et utilisons le à notre profit.

Pour la saison à venir, le C.B.D. essaiera d'être présent sur les ondes afin d'annoncer les rencontres Sportives Départementales.

Approbation par l'ensemble des participants du rapport moral.

4. Compte-rendu financier :

Présentation des comptes par la Trésorière du CBD.

Compte de Résultats Saison 2009/2010 :

CHARGES :	17727 ,84€
PRODUITS :	<u>18648,06€</u>
Excédent :	+920,22€

Trésorerie au 30 septembre 2010 :

Trésorerie au 30/09/09 :	8324,25€
REGULARISTION 09	-1211,00€
RESULTAT 2010 :	920,22€
BANQUE : Compte Chèques	5212,33€
BANQUE : Compte Livret	3471,93€
Reste du des clubs :	2965,60€
Chèques non débités :	-1712,45€
SOLDE A PAYER A LA FFSB :	-2592,41€
Produit à recevoir :	<u>688,47€</u>
VARIATION DE TRESORERIE :	8033,47€

Présentation du Budget Prévisionnel pour la Saison 2010/2011 :

RECETTES :	19239.00€
DEPENSES :	<u>19239.00€</u>
SOLDE :	00.00€

Approbation par l'ensemble des participants du compte rendu financier.

5. Vérificateurs aux comptes :

En qualité de vérificateur aux comptes Monsieur Jean-Marie FLEURANCEAU associé à Madame Nicole AMPAYRAT, certifiant que les comptes qui leurs ont été présentés ne révèlent pas d'anomalies et son conformes au compte-rendu Financier.

Approbation par l'ensemble des participants de ce compte rendu.

6. Rapport de la Commission Sportive :

- + Cette année, la commission sportive s'est réunie le 1 février 2010, afin :
 - d'établir le cahier des charges pour les Championnats,
 - de rappeler les règles que doivent appliquer les AS lors de l'élaboration des leurs programmes,
 - d'intégrer le changement de lieu du Championnat Simple, suite au renoncement du club de Chasseneuil, l'AB Angoumoisine accepte l'organisation de ce Championnat.
- + Les modifications sportives de la FFSB ont pris effets depuis le 15 septembre 2009 à savoir :
 - la suppression des 20 points forfaitaires pour les qualifiés au Championnat de France,
 - la suppression des points pondérés des concours Promotions,

- ✚ Le cahier des charges à été respecté, les clubs organisateurs ont fait beaucoup d'efforts afin de préparer les terrains. Je remercie les Présidents ainsi que les Municipalités pour leur soutien dans l'organisation de ces manifestations.
- ✚ Le Président de la commission retrace les principaux résultats des clubs durant la saison 2009/201, et souligne particulièrement la brillante performance de Monsieur Patrick COURET, Champion Départemental et Régional en simple. Dans le classement général des AS nous retrouvons au trois premières place le CB COGNAC avec 38,5 points, puis AB ANGOULÊME avec 29,5 points et enfin l'AS de CHATEAUBERNARD avec 25,5 points.
- ✚ Approche de la saison 2010/2011 :
 - La Commission Arbitrage et la Commission Sportive se sont réunies afin de finaliser le Cahier des Charges et procéder au tirage au sort du Championnat des AS 3&4.
 - Modification dans le Championnat Régional Vétérans. Suite aux décisions prises lors du Congés Régional, le CBD79 n'aura plus qu'une seule équipe qualifié pour le Championnat Régional. Cette saison, la Charente aura trois équipes à qualifier.
 - Réglementation Sportives FFSB, la tenue vestimentaire est obligatoire pour les concours PROPAGANDE, dès le début des jeux en fonction de la division (3^{ème} et 4^{ème} Division, seulement le haut).
 - Deux équipes sont engagées dans le Championnat des clubs N4, le CB COGNAC et l'ESB de l'ANGOUMOIS.les qualifiés au Championnat de France,
 - Attention à vos licences, le visa médical est obligatoire. C'est toujours regrettable de refuser un joueur à cause d'une licence non conforme.
- ✚ Il félicite les brillantes prestations des équipes qui se sont qualifiées aux Championnats de France de DARDILLY, et VILLERS SAINT PAUL.
- ✚ Le Président de la Commission Sportive remercie les membres de sa commission ainsi que les Organisateurs, et les Municipalités. Il souhaite à tous une bonne saison sportive 2010/2011.

Approbation par l'ensemble des participants de ce compte rendu.

7. Commission Jeunes :

Monsieur Thierry GARREAU, secrétaire adjoint de la Commission Jeunes, actuellement licencié au club de L'ISLE D'ESPAGNAC, se présente avant de procéder à lecture de son compte rendu.

Cette année, au niveau Départemental, nous avons un effectif de neuf jeunes, mais dans cinq catégories différentes. Cette très grande diversité, a été malheureusement défavorable dans l'organisation de nos rencontres. Aussi pour satisfaire à l'attente de ceux qui voulaient jouer, nous avons du effectuer des déplacements sur les départements limitrophes.

Nous avons accompagné les Jeunes à plusieurs rencontres :

- La première s'est déroulée le 5 avril 2010 à SAINT SAVIN. Ce PAJ proposait plusieurs épreuves sportives comme le tir à cadence rapide et le point cadencé.
- Le 1er Mai 2010, nous avons accompagné à PORT DES BARQUES les jeunes de COGNAC et de L'ISLE D'ESPAGNAC.
- Fin mai, en parallèle à leurs concours 128 doublettes, le CB COGNAC proposait une rencontre Jeunes. Pour cause de météorologie défavorable, cette compétition s'est tenue

sous le boulodrome couvert. Ces jeunes, auraient souhaité jouer en extérieur aux cotés des adultes mais les conditions ne le permettaient pas.

- Au mois de juillet, à PORTS DES BARQUES, les épreuves proposées étaient partagées entre jeu traditionnel et épreuves sportives.
- Fin aout, en marge de son concours, le club de TONNAY CHARENTE, offrait une rencontre à laquelle nos jeunes Charentais ont participé.

Il remercie l'ensemble des dirigeants des différents Département qui ont bien voulu nous accueillir et aider durant cette saison.

Si nous voulons sensibiliser les jeunes au Sport Boules, il serait souhaitable que les clubs Charentais développent, en marge de leurs compétitions, de telles initiatives.

La Commission Jeunes a aussi apporté sa contribution dans la préparation et l'organisation de certaines manifestations extra sportives :

- Les 4 et 5 septembre 2010, lors de la seconde édition du Forum Sport Santé et Environnement, organisé à L'ESPACE CARAT. Avec un stand en intérieur présentant le Sport Boules et un terrain aménagé à l'extérieur, nous avons pu réaliser quelques démonstrations comme le tir de précision, le tir progressif, et monter un atelier sur le point.
- Durant ces deux journées il y eu beaucoup de passage et un public intéressé et intéressant, aussi bien chez les jeunes que chez les adultes. Ce week-end fut très bénéfique pour la médiatisation du sport boules
- Début septembre, à l'occasion du Forum des Association à l'Espace 3000 de COGNAC, les clubs de COGNAC et CHATEAUBERNARD ont animé deux stands un d'initiation et le second sur la présentation du Sport Boules. Il y eu une très bonne fréquentation sur les stands et quelques contacts furent pris.
- Durant les vacances de Pâques, dans le cadre du Développement Multi Sports, la ville de Cognac a demandé aux Associations de présenter leur activité. Le club de cognac a donc organisé deux journées d'initiation du Sport Boules. Cette initiative a permis de recruter un jeune bouliste.

D'autre part, depuis le mois de février notre Commission a mis en place un programme d'entraînement dédié aux jeunes.

- sur le secteur du Grand Angoulême, ils se déroulent sur le terrain de l'Isle d'Espagnac ou sous le boulodrome Couvert de Petit Fresquet, mis gracieusement à notre disposition par le Club d'Angoulême.
- sur Cognac, il est assuré bi-hebdomadairement.

Pour la saison prochaine, la Commission souhaiterait :

1. la mise en place d'une structure « JEUNES » au sein de chaque AS afin de :
 - mettre en place une organisation identifiée pour assurer l'encadrement des jeunes.
 - adapter les structures et les moyens à la formation des jeunes. (Matériel, boules, terrains,..)
2. d'ici la fin de la saison sportive, que toutes les AS puissent recruter au moins deux jeunes afin de pérenniser notre sport.

Approbation par l'ensemble des participants de ce compte rendu.

8. Commission Féminines :

Cette années, très bonne représentativité sportives des Féminines lors des Championnats Départementaux et Régionaux.

Très bonne participation des féminines lors de l'organisation des concours FEMININS.

Pour sa quatrième année consécutive, le tournoi Féminins a obtenu un très vif succès de la part des participantes.

Approbation par l'ensemble des participants de ce compte rendu.

9. Commission Arbitrage :

Les 12 & 14 mars 2010, la région a organisé un stage de remise à niveau des arbitres et deux sessions d'examens, Départemental et Régional. Nos quatre candidats (2 pour le départemental et 2 pour le régional) ont été reçus.

Pour la saison prochaine nous enregistrons deux démissions, à savoir Messieurs BAYLET Michel et MEURAILLON André.

Pour la troisième année consécutive, le Président remarque que certains clubs n'ont pas d'arbitres et que cette situation n'est pas normale. Il faut que les AS fassent des efforts dans ce sens.

Lors des compétitions, il serait bienséant que les participants respectent l'horaire des organisateurs.

Approbation par l'ensemble des participants de ce compte rendu.

10. Commission Vétérans :

En remplacement de son Président absent pour cause de maladie, c'est Monsieur Gaston PLINET qui en tant que membre coopté, assure l'intérim de la commission.

Tout au long de l'année, la commission participe avec les clubs à l'organisation des rencontres Vétérans. Elles ont pour but de resserrer la convivialité et de clôturer la compétition par un bon repas. Cette année encore cette formule a remportée un vif succès. Mais paradoxalement avec un effectif Vétérans à la hausse, le nombre des participants a diminué. A première vue il semblerait que certains joueurs considèreraient ces rencontres comme officielles et en oublieraient l'aspect festif...

Le Président souhaiterait que pour la saison prochaine, les vétérans viennent en nombre participer à ces rencontres.

Approbation par l'ensemble des participants de ce compte rendu.

11. Les vœux des AS pour la saison 2010/2011 :

L'année prochaine, le congrès départemental se déroulera à CHATEUBERNARD, le samedi 05 novembre 2011.

12. Présentation des aménagements administratifs au sein du CBD :

✚ Proposition de modification du Règlement Intérieur :

- Le secrétaire général procède à la lecture du projet.

CHAPITRE 3 :

LE DOMAINE SPORTIF

ARTICLE 6

Tout joueur qui s'inscrit à une qualification Départementale, qui se déroulerait sur plusieurs jours, **devra impérativement**, en cas de qualification à la phase suivante, être présent sur les terrains.

En aucun cas il sera autorisé à quitter la compétition sans l'accord du comité organisateur.

En cas d'absence non justifiée, il lui sera infligé une amende de 100€00, qui sera directement facturée par le C.B.D. au club d'appartenance du joueur fautif, asservi d'une interdiction de participer à la prochaine qualification Départementale.

ARTICLE 7

Tout joueur qui s'inscrit à un concours, qui n'en règle pas son engagement et qui ne s'y présente pas, se verra infliger une amende de **30€00**. Cette somme sera facturée par le C.B.D. au club d'appartenance du joueur fautif, et sera reversée au club lésé.

A l'unanimité l'article 7 est rejeté.

L'article 6 est modifié, dans les termes ci-dessous, afin de ne pas appliquer de sanction financière.

Tout joueur qui s'inscrit à une qualification Départementale, qui se déroulerait sur plusieurs jours, **devra impérativement**, en cas de qualification à la phase suivante, être présent sur les terrains.

En aucun cas il ne lui sera autorisé à quitter la compétition sans motif dûment constaté et approuvé par le comité organisateur.

En cas d'absence non justifiée et non signalée, le Comité Départemental prendra acte et fait de l'incident.

Le joueur fautif se verra donc appliquer une interdiction de participation aux trois prochains Championnats Départementaux sur la Charente.

Ces dispositions seront applicables sur, **la saison en cours, la saison suivante, la saison de reprise dans le cas d'une interruption de licence, et jusqu'à acquittement de cette interdiction.**

Toutefois, en cas de mutation, cette mesure ne sera pas transposable sur le CBD preneur mais restera en vigueur en cas de retour.

Additif suite aux décisions prises lors du Congrès Régional de COGNAC du 30 octobre 2010 :

- Le secrétaire général procède à la lecture du projet.

Additif suite aux décisions prises lors du Congrès Régional de COGNAC le 30 octobre 2010.



Lors du dernier Congrès Régional en date du 30 octobre 2010 à Cognac, le Comité Régional ainsi que les quatre Comités Départementaux ont voté, unanimement, le maintien de leur politique envers les jeunes ainsi que les actions qui en découlent.

Cette politique volontariste, devrait permettre de conserver les compétitions existantes et ouvrir les portes aux nouvelles rencontres interrégionales. En contre partie, elle nécessite des moyens financiers supplémentaires et passe inexorablement par une augmentation du budget « Jeunes ».

Lors de la présentation du budget prévisionnel Régional 2010/2011, cette augmentation est estimée à hauteur de 7100€00. **La répartition du mode de financement voté à ce Congrès, sera de cinquante pourcent pris en charge par le CBR, et le solde sera réparti sur les 4 CBD au prorata du nombre de leurs licenciés respectifs.**

Ainsi pour honorer nos engagements, et afin de pérenniser le Sport Boules, le Comité Départemental de la Charente, envisage :

- une participation de 0,50€ par joueur dans les concours Loisirs,
- et une participation fixe par Association Sportive.

Ces actions sont nécessaires.

Actuellement, notre faible effectif chez les jeunes ne nous permet pas d'organiser de telles rencontres et nous ne devons pas priver nos quelques représentants de ces compétitions. La seule solution reste donc les mutualisations interrégionales.

A l'unanimité la participation fixe proposée par Association Sportive est rejetée. Par contre la participation de 0,50€ par joueur dans les concours loisirs est approuvée.



Allocution de Madame la Présidente :

Madame la Présidente déplore l'absence de certains licenciés à ce Congrès.

Elle souligne l'excellent travail réalisé pas les commissions :

Secrétariat :

- Elle remarque le mauvais suivi des réponses de certains clubs qui nécessitent des rappels.
- La catégorisation reste un problème que nous devons améliorer avec le FFSB et le Comité Régional.

Sportive :

Il y a une très bonne équipe qui sait parfaitement gérer ses missions.

Féminines :

Il faut renforcer cette commission afin d'y insuffler un nouvel élan pour promouvoir le sport boules chez les féminines.

Les arbitres :

- Ils ont une tâche très ingrate mais ô combien nécessaire pour assurer le bon déroulement des compétitions.
- Cette année deux nouveaux arbitres sont venus renforcer les rangs de ce corps.
- Cependant, certains clubs n'ont toujours pas d'arbitres. L'année prochaine, le Comité Régional organisera un stage d'arbitre Départemental, il serait bienséant pour ces clubs de proposer des volontaires...

Les Jeunes :

- Nous n'arrivons pas à recruter, et plus grave encore, nous ne parvenons pas à conserver nos jeunes.
- Les avons bien des outils, pour construire notre avenir bouliste, mais nous n'avons pas d'ouvriers motivés pour les utiliser. Bien sur nous participons activement aux divers forums, journées découvertes du sport, mais cela n'est pas suffisant.
- Aujourd'hui, nous devons concentrer nos efforts sur deux pôles, le Cognaçais et l'Angoumois. Nous devons former et structurer des groupes afin que cela ne repose pas sur une ou deux personnes...
- Le constat, Madame la Présidente est inquiète et ressent un manque total d'énergie. Il faut réagir !

Au début de saison 2008/2009, la FFSB avait aboli les quotas sur les licences avec comme conséquence le choix de ne plus subventionner les équipes qui se qualifiaient pour le Championnat de France. Dans son cahier des charges, le CBD à pris la décision de maintenir ces indemnités dans son propre budget.

Cette année, Monsieur Jean-Claude POYOT a lancé un vaste programme sur « Les Assises du Sport Boules ». Les objectifs étaient multiples, présenter les nouvelles orientations de la FFSB, et écouter les différentes instances boulistes de la base. Nos intervenants étaient Messieurs Henri ESCALLIER suppléé par Marcel JOURDIN.

Cette année apparition d'une nouvelle licence « PROMOTION ». Dans sa formule actuelle, cette licence n'apporte pas d'option supplémentaire par rapport à la licence LOISIR, par contre son prix est plus élevé. Pourquoi proposer dès cette année cette licence alors que la réglementation sportive n'en parle même pas ?

Depuis plusieurs saisons la FFSB ne cesse de modifier sa réglementation sportive en cours d'exercice. Cette façon de procéder est préjudiciable pour notre sport. « Monsieur POYOT, vous êtes le Président de la Fédération Française du Sport Boules, vous avez de grandes valeurs, quand osez vous taper le poing sur la table et imposer votre politique ? »

La Présidente tiens à remercier, la Direction de la Jeunesse et des Sports, le Conseil Général de la Charente le Comité Olympique et Sportif, pour leurs aides précieuses envers le Sport Boules.



INTERVENTIONS DES RESPONSABILITES

Madame la Présidente Départementale remercie les invités présents :

- Monsieur VIGNERIE Maire de Barbezieux,
- Monsieur GOMEZ Maire Adjoint de la Mairie de Barbezieux,
- Monsieur JACOB du CDOS de la Charente,
- Monsieur MEURAILLON Conseil Général,

Intervention de Monsieur du CDOS de la CHARENTE :

1. Il remercie le travail des bénévoles la Mairie,
2. Il constate les excellents résultats de nos joueurs,
3. Le sport d'un point de vue économique :
 - Les bénévoles, c'est un vrai métier avec beaucoup de responsabilité.
 - Le CDOS assure des formations afin de venir en aide aux Associations.
4. Possibilité aux associations de consulter le site internet du CDOS.
5. Proposer des bénévoles qui mériteraient d'être récompensés

Intervention de Monsieur VIGNRIE Maire de BARBEZIEUX :

1. La ville de Barbezieux connaît très bien la Boule Lyonnaise avec l'organisation du Challenge Henri BODARD.
2. Très gros travail des bénévoles, il ne faut pas baisser les bras mais au contraire donner un « coup de collier » supplémentaire.
3. Le Sport Boules et mal connu de la jeunesse, il faudrait trouver des moyens afin de faire découvrir au ses épreuves sportives à l'ensemble du public.
4. L'ESB VCBB est un exemple de cohésion dans le Sport Boules.
5. Monsieur le Maire remercie la Présidente Départemental pour ses actions envers ce sport.
6. Mairie La Boule Lyonnaise sera toujours très bien accueillie à BARBEZIEUX.

Intervention de Monsieur André MEURAILLON du Conseil Général :

1. Monsieur le Conseiller excuse Monsieur Michel BOUTAN, pris par d'autres impératifs,
2. Remerciement envers les représentants de la municipalité pour la mise à disposition de la Salle de Plaisance à ce Congrès.
3. Il félicite la Présidente Départemental pour le respect de l'horaire,
4. Il constate avec enthousiasme que le bilan de nos licences est en progression, il souhaite que cet effort soit maintenu.
5. Il ne faut hésiter à monter des dossiers de subvention et solliciter les instances territoriales dans l'organisation de vos manifestations.



Remise des récompenses.

+ Aux joueurs et aux équipes :

Étant donné que plusieurs joueurs, non excusés, ne sont pas présents à ce Congrès, le Comité Départemental, a pris la décision de ne pas récompenser ces sportifs.

+ Remise de leur carte aux nouveaux arbitres :

- Monsieur Michel MARTIN Arbitre Départemental ;
- Monsieur Jean-Paul CARNEIRO Arbitre Départemental ;
- Monsieur Didier BROUILLET Arbitre Régional ;
- Monsieur Frantz LICHTLIN Arbitre Régional ;



Cette assemblée générale a été approuvée à l'unanimité par les membres présents.

Fait le 06/11/2010
BARBEZIEUX

La Présidente Départementale
PLINET Josette

Le Secrétaire Général
MONTICO Alain